



FASMI
FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR
Affilié à
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS
Tél : 01 43.40.64.27 - Fax : 01 71 18 22 90
Email : unsa@fasmi.fr

CONGRES DE L'UNSA-FASMI

24 novembre 2017

RESOLUTION GENERALE

L'UNSA-FASMI réaffirme sa fidélité **aux valeurs fondamentales de la République française** et son attachement profond à un **service public** qui les incarne quotidiennement, dans l'intérêt de la population.

Fédération ouverte, riche de ses membres et à l'écoute des agents de tous horizons qu'elle sert avec un engagement sans faille, l'UNSA FASMI est une organisation **apolitique**, qui est la seule à regrouper **tous les métiers, corps, statuts et grades du ministère de l'intérieur**.

Présente dans tous les périmètres du ministère et dans les directions départementales interministérielles (police nationale, gendarmerie, préfetures et sous-préfetures, en outre-mer, juridictions administratives), l'UNSA-FASMI est composée de syndicats représentatifs et actifs depuis longtemps dans leurs différents champs d'intervention, qui lui apportent **crédibilité et expertise**.

Au sein de la fédération, les organisations syndicales des métiers représentés sont **respectées dans leur identité et leur liberté de parole**, dans le respect des valeurs fondamentales communes auxquelles elles adhèrent, et qui les lient.

L'UNSA-FASMI pratique un **syndicalisme construit et éclairé**, qui recourt aux atouts de chacun de ses membres, avec comme ligne de conduite le consensus, le rassemblement, et le respect mutuel, et non l'opposition stérile des uns aux autres.

Exerçant un syndicalisme de conviction et de dévouement, l'UNSA-FASMI accompagne les agents et les soutient à travers tous les changements institutionnels, administratifs et sociétaux qui peuvent les affecter.

Notre fédération exige et continuera d'exiger beaucoup de l'administration, dans l'intérêt de ses serviteurs, et pour l'intérêt général.

Une administration respectée est une administration qui écoute ceux qui la servent. C'est pourquoi l'UNSA-FASMI exigera un dialogue social qualitatif, ouvert et constructif.

Une administration légitime est une administration transparente. L'UNSA-FASMI œuvrera ainsi pour la prise en compte de l'avis des fonctionnaires et agents contractuels dans la conduite des nombreuses réformes qui seront réalisées, quels que soient les corps concernés. Elle veillera à l'équité et la lisibilité des mouvements et promotions de personnels, condition essentielle de la confiance des agents publics envers leur employeur.

Une administration humaine est une administration qui agit au plus près de ses agents. C'est la raison pour laquelle nous militons pour une gestion des affaires publiques en phase avec la réalité du terrain et conforme aux préoccupations légitimes des fonctionnaires et contractuels, car l'intérêt public en dépend.

Cette proximité est également synonyme de **protection**. Nous exigerons une réelle application des mécanismes de protection fonctionnelle des agents publics, qui sont exposés à un risque administratif, pénal, médiatique et physique, parfois quotidiennement. **La cohésion interne du service public est ici en jeu.**

Cette protection s'incarne aussi dans un **accompagnement social** rénové, moderne, et lisible pour les acteurs du service public, auxquels leur employeur doit assurer des conditions de travail propices à l'épanouissement professionnel.

Une administration crédible est une administration forte et en mesure d'incarner ses valeurs. L'UNSA-FASMI est attachée au **maintien des moyens matériels et budgétaires**, comme du pouvoir d'achat, mais aussi à la **rationalité de la dépense**. Elle se déclare favorable à une surveillance active de la qualité de l'emploi de l'argent public.

Cette force républicaine de l'administration dépend aussi d'une organisation structurée, reposant sur des agents bénéficiant de **formations riches et adaptées**, ainsi que d'une **chaîne hiérarchique préservée**, en mesure de les protéger et de les orienter, dans une société chaque jour plus complexe.

A une heure où le **malaise des forces de l'ordre – et de l'ensemble des agents du ministère de l'intérieur** – est à son comble, l'UNSA-FASMI travaillera avec l'administration de manière constructive et dépassionnée, pour trouver des solutions rationnelles, pertinentes et durables, de concert avec tous les corps concernés par ce fléau.

Œuvrer au quotidien et avec dévotion au service du public, c'est également bénéficier de **cadres juridiques adéquats** et pragmatiques, qui servent les agents et les métiers, au lieu de les contraindre de manière excessive. C'est pourquoi l'UNSA-FASMI sera vigilante à ce qu'au-delà des moyens matériels indispensables au fonctionnement du service public et à la qualité de la relation avec l'usager, nos adhérents bénéficient de cadres optimaux d'exercice de leur activité professionnelle.

Enfin, l'UNSA-FASMI se déclare attachée au développement **d'outils d'évaluation efficaces** et qualitatifs, ne reposant pas que sur une logique désincarnée et comptable.

Fédération moderne, riche de la diversité de ses membres, l'UNSA-FASMI s'engage à défendre les valeurs du service public avec éthique et détermination.



FASMI
FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR
Affilié à
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS
Tél : 01 43.40.64.27 - Fax : 01 71 18 22 90
Email : unsa@fasmi.fr

CONGRES DE L'UNSA-FASMI

24 novembre 2017

Composition du Bureau Fédéral

- secrétaire général fédéral : Philippe CAPON (UNSA Police)

- trésorier fédéral : Yves MERO (UNSA Intérieur ATS).

- secrétaires généraux adjoints :
 - Paul AFONSO (UNSA Intérieur ATS)
 - Jérémie DUMONT (SCPN) ;

- membre du bureau : Benjamin GAYRARD (SNPPS) ;